

objectifs pédagogiques

- Définir les règles de droit de la loi de 1989
- Analyser les différents mandats liés à la location
- Identifier les points composant l'état d'un logement
 - Définir les règles de la colocation

public visé

- agent Immobilier
- agent commercial mandataire
- négociateur et conseiller salarié

contenu

les locations

- Loi de 1989
- Les mandats liés à la location
- La sélection du locataire
- Le contrat de location
- Le loyer et les charges
- L'état du logement
- L'usage du logement
- Le terme du bail
- La colocation
- Les autres contrats de location

déontologie de l'agent immobilier

- Le code de déontologie par le CNTGI
- Le devoir de conseil l'agent immobilier
- La gestion des conflits d'intérêts
- Les réclamations clients
- Evaluation : QCM

forma-code:

360 - module 15

pré-requis

- bonne connexion internet
- ordinateur

organisation

e-learning

moyens et méthodes pédagogiques

la formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques ainsi que des exercices d'accompagnement

modalité d'évaluation

vérification des acquis après chaque module par un test QCM.

L'apprenant doit atteindre au minimum 70% de taux de réussite aux tests pour valider les heures de formation.

sanction de la formation

attestation d'assiduité
relevés de connexion

nb. participant

1

durée

7h

**programme éligible
LOI ALUR**

Avec à la méthode PASS Formation, nous souhaitons vous témoigner notre volonté de vous satisfaire tant sur le plan pédagogique que technique. C'est dans cet esprit que nous tenons à contribuer à votre évolution professionnelle et devenir votre partenaire conseil.

